

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 3 Absents : 9 Votants : 20 Pour : 20</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire. LE :</p> <p>Date de la convocation : 21 février 2018</p> <div data-bbox="1053 336 1404 526" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU LE : - 8 MARS 2018 - A LA SOUS-PRÉFECTURE DE BALMASTET</p> </div>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Yvelise MONTANE à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Bruno BENOIST, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Alain D'ORSO</p>	
<p align="center">N° 4489</p> <p align="center">OBJET :</p> <p align="center">Demande de subvention départementale – travaux d'extension de la salle des fêtes</p>	<p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de créer un espace scénique pour la salle des fêtes de Seysses répondant aux besoins de ses utilisateurs. Ces travaux d'extension s'accompagneront d'un changement de système de chauffage pour l'ensemble du bâtiment (chauffage géothermique) ainsi que des peintures intérieures.</p> <p>Sur un plan fonctionnel, il s'agit d'une extension de la salle principale d'environ 250 m² afin d'accueillir une scène, les coulisses ainsi que les espaces d'accompagnement, vestiaires, loge, sanitaires et stockage.</p> <p>Il indique que le permis de construire est accordé.</p> <p>La dépense pour ces travaux sera de 650.000 € HT pour les travaux selon APS soit 780.000 € TTC</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet de travaux d'extension de la salle des fêtes des Boulbènes pour un montant de 650.000 € HT (780.000 € TTC) ; • Demande à Monsieur Le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Contrat de Territoire pour l'année 2018, la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération. • Dit que les travaux démarreront l'année de programmation • Précise que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 65, chapitre 21.

	<ul style="list-style-type: none">• Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 8 MARS 2018 Affiché le : - 8 MARS 2018	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 02 mars 2018, Le Maire, Alain PACE 